RECHERCHES LINGUISTIQUES DE VINCENNES

Recherches linguistiques de Vincennes

29 | 2000
Langage et surdité

Présentation

Marion Blondel et Laurice Tuller

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/rlv/197
DOI : 10.4000/rlv.197
ISSN : 1958-9239

Éditeur
Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée
Date de publication : 1 mai 2000
ISBN : 2-84292-074-0
ISSN : 0986-6124

Référence électronique
Marion Blondel et Laurice Tuller, « Présentation », *Recherches linguistiques de Vincennes* [En ligne], 29 | 2000, mis en ligne le 13 septembre 2005, consulté le 22 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/rlv/197 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rlv.197

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Presses universitaires de Vincennes

Présentation

Marion Blondel et Laurice Tuller

1 Les chiffres ronds incitent aux bilans. Nous ne sommes certainement pas les seules à éditer un volume de ce type en ce début d'année 2000. Il nous semblait que le moment était venu de faire l'état des lieux du domaine « langage et surdité » , maintenant que les recherches en France autour de ce thème commencent à se généraliser et à s'intensifier. Pour l'ensemble des linguistes engagés dans ce domaine, l'utilité d'une vue d'ensemble (l'évolution des recherches, leur état actuel en France et dans le monde) va sans dire : c'est un des pré-requis de leur recherche. Ce numéro s'adresse donc surtout aux AUTRES linguistes et apprentis linguistes, qui s'interrogent sur les langues signées (LS), mais aussi, plus généralement sur le langage dans le contexte de la surdité. Nous avons voulu en effet offrir un éventail très large des travaux menés autour de ce thème, et des implications de ces études pour la théorie linguistique. En même temps, nous avons souhaité que les auteurs inscrivent leur contribution dans la perspective des autres travaux publiés pertinents afin de fournir au lecteur le cadre nécessaire à un élargissement et un approfondissement de la problématique en question.

2 Les manifestations langagières liées à la surdité constituent, nous semble-t-il, des cas de langage 'extra-ordinaire'. Il n'existe aucune communauté d'entendants qui communique au moyen d'une langue des signes : il est évident que ces langues constituent des adaptations des systèmes physiques et cognitifs humains pour permettre la communication linguistique entre des personnes pour lesquelles le canal auditif n'est pas disponible, un usage donc 'extra-ordinaire' de la faculté linguistique humaine. Apprendre une langue orale-auditive via le canal visuel, comme le font les personnes sourdes lorsqu'elles apprennent une langue orale (LO) ne constitue pas non plus un usage ordinaire de cette faculté. À cela s'ajoute le fait que l'acquisition du langage dans le contexte de la surdité a très souvent lieu après la période normale d'acquisition du langage ; il en résulte des systèmes linguistiques également non ordinaires. Toutes ces manifestations langagières sont des sources potentielles d'informations précieuses sur la nature du langage humain, nous fournissant des angles d'approche différents, non ordinaires, pour observer le fonctionnement du langage humain. Ce numéro propose un état des lieux de ces recherches : y sont traitées la

structure formelle des langues des signes naturelles, mais aussi les spécificités de l'expression poétique dans ces langues, leurs caractéristiques lorsqu'elles sont acquises tardivement (le cas le plus fréquent), et les propriétés des langues orales (LO), sous leur forme écrite ou parlée, apprises par des personnes sourdes. Où en sommes-nous maintenant qu'il est accepté qu'il s'agit de produits de la faculté linguistique ? Comment ces états de langue (signée et autres) peuvent-ils nous aider à comprendre la nature de cette faculté ?

3 Le dernier numéro consacré aux LS dans une revue linguistique non spécialisée en France date de 20 ans (*Langages* 56), et il est entendu, depuis longtemps, que les LS sont des langues naturelles : elles ont des propriétés structurelles (phonologiques, morphologiques et syntaxiques) élaborées ; elles s'acquièrent, dans des contextes naturels, de la même façon que les LO (y compris par des enfants entendants) ; elles sont sujettes à la variation dialectale et subissent des changements historiques connus des LO ; elles ont des propriétés formelles particulières lorsqu'elles sont utilisées dans un cadre poétique, etc. Les articles rassemblés ici constituent une mise en perspective à la fois dans le temps et dans l'espace. Quel chemin a-t-on parcouru depuis cet accord général sur le statut des LS ? Quelle est la place de la recherche sur les LS dans la théorie linguistique contemporaine ? Pourquoi les situations sociolinguistiques et les faits psycholinguistiques des LS alimentent-ils les avancées en linguistique appliquée ? Ce sont des questions comme celles-ci que nous avons voulu poser et explorer.

4 Que sait-on de la Langue des Signes Française (LSF), la LS de la France ? Blondel et Tuller présentent une revue critique des travaux linguistiques disponibles qui lui sont consacrés depuis plus de deux siècles, dans le but de fournir au lecteur des bases pour une exploration de cette langue.

5 Parler de la phonologie d'une langue sans forme sonore peut paraître paradoxal pour le non-initié. L'idée que les LS partagent des propriétés formelles avec les LO, même au niveau signifiant, constitue pourtant la base des travaux linguistiques modernes des années 60 sur ces langues. Tous les secrets de la structure formelle des unités non significatives sont toutefois loin d'avoir été dévoilés. Les articles de Cuxac et de Miller offrent deux visions différentes de cette structure. Miller explique certains aspects de la structure séquentielle et temporelle du mouvement par un modèle phonologique fondé sur les structures syllabiques et métriques de la Langue des Signes Québécoise (LSQ). Cuxac privilégie une approche sémantique de la phonologie en accordant un rôle prépondérant à l'iconicité en LSF : celui de principe organisateur.

6 Comment la théorie syntaxique contemporaine peut-elle nous aider à comprendre une syntaxe visuelle ? Et, comment une syntaxe visuelle peut-elle faire avancer la théorie syntaxique ? MacLaughlin, Neidle, Bahan et Lee, adoptant la position que les LS manifestent le même type d'organisation hiérarchique que les LO, examinent l'expression du nombre en Langue des Signes Américaine (ASL), en lien avec l'expression de la personne et ce, dans le domaine verbal et le domaine nominal. Ces faits, mis en parallèle avec l'expression de la personne et de l'aspect, argumentent en faveur de l'existence de projections fonctionnelles de ces catégories dans la structure hiérarchique.

7 L'étude des propriétés formelles de la poésie en LSF pose la question des interactions entre fonction poétique et modalité. Blondel met l'accent sur un aspect mentionné dans des études antérieures mais peu exploré encore, la notion de rythme. La poésie enfantine offre alors un cadre adéquat à l'exploration de cet aspect, une passerelle

entre modalités, et représente par ailleurs un enjeu culturel et éducatif non négligeable.

8 L'étude du langage dans le contexte de la surdité ne se limite pas à la structure des LS naturelles telles que la LSF. Les personnes sourdes vivent dans des sociétés qui sont très majoritairement entendantes. Il est estimé que, dans la plupart des populations, une à deux personnes sur mille sont nées sourdes. Cette 'cohabitation' sourds-entendants se rencontre également au sein de la famille. Moins d'un enfant sourd sur dix naît de parents sourds. Autrement dit, l'écrasante majorité des enfants sourds ont des parents entendants. Dans le meilleur des cas, ce sont donc des individus élevés dans deux langues — l'une relevant de la modalité visuo-gestuelle, qui leur est immédiatement accessible, et l'autre relevant de la modalité orale-auditive, qui leur demande des efforts considérables. Mais ce cas idyllique est loin d'être la règle. L'accès aux deux langues n'est que très rarement précoce, en raison notamment du caractère fréquemment tardif du diagnostic de surdité ou des choix éducatifs des parents et des professionnels de la santé et de l'éducation. « Langage et surdité » comprend donc non seulement les thèmes de la structure et du développement normal de langues de modalité visuo-gestuelle, mais aussi celui de l'acquisition tardive de ces langues ou celui de l'acquisition atypique de langues à modalité orale-auditive et des structures qui en résultent.

9 Morford présente un résumé de la recherche sur l'acquisition des langues des signes : le rôle apparemment négligeable de l'iconicité, la chronologie de son déroulement, le développement phonologique et les conséquences de l'absence d'input signé dès la naissance (les LS domestiques — la création spontanée par des enfants sourds de systèmes gestuels pour répondre à leurs besoins communicatifs, les conséquences à long terme de l'acquisition d'une LS conventionnelle à l'adolescence ou après — acquisition d'une L_1 après une période d'isolation linguistique relative). Puis, elle étudie la production phonologique de sourds signeurs tardifs de l'ASL, comparant leur production avant et après exposition à cette langue (par rapport à leurs signes dans leurs systèmes de langues des signes domestiques). Se focalisant sur le développement phonologique (et les effets des différences de modalité), cet article examine les raisons qui font qu'une acquisition tardive a des effets négatifs à long terme sur le développement du langage.

10 Que se passe-t-il lorsque l'on apprend une langue de modalité orale-auditive à partir d'un input principalement visuel, via la lecture labiale (et, plus tard, via l'écrit) ? Quels sont les effets morphosyntaxiques de l'absence d'input auditif ? L'acquisition d'une LO dans le contexte d'une surdité sévère (perte auditive entre 70 et 90 dB) ou profonde (perte de plus de 90 dB) a des effets considérables sur la morphosyntaxe de la grammaire qui en résulte. Tuller propose un regard sur la morphosyntaxe du français en particulier, acquis dans ce contexte, rapportant les résultats de la littérature sur le « français sourd » et présentant une étude des objets nuls illicites d'un locuteur sourd très compétent. En essayant d'expliquer pourquoi cette erreur particulière persiste chez un tel locuteur, l'étude relève la pertinence de tels travaux pour notre compréhension de la structure du français et de son acquisition dans des circonstances ordinaires.